

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENTS :

MONACO - FRANCE - ALGERIE - TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et REDACTION :

au Ministère d'État

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation.

INSERTIONS :

Annonces : 3 francs la ligne.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE :**

Ordonnance Souveraine rejetant un pourvoi en révision.

CONFÉRENCES ET CONGRÈS :

Compte-rendu de la Session extraordinaire du Comité Permanent de l'Office International d'Hygiène Publique (Suite et fin).

ECHOS ET NOUVELLES :

Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE :

L'Industrie du verre, par Marcel France.

PARTIE OFFICIELLE**ORDONNANCES SOUVERAINES**

N° 1488.

Ordonnance Souveraine, en date du 3 août 1933, rejetant le pourvoi en révision formé par le sieur Tilche.

CONFÉRENCES ET CONGRÈS

**Comité Permanent de l'Office International
d'Hygiène Publique**

Session Extraordinaire de Mai 1933
(SUITE ET FIN)

V

Quant aux maladies infectieuses autres que celles qui sont visées par les Conventions sanitaires internationales, des données statistiques très complètes concernant la tuberculose en Italie ont été présentées et analysées. Il est remarquable que la tuberculose pulmonaire, dont la régression avait été longtemps plus lente que celle des autres formes de tuberculose, soit, dans ce pays, en diminution notable depuis 1925. La mortalité par tuberculose est beaucoup plus élevée dans les provinces du Nord que dans celles du Sud (sauf la Sardaigne et à un moindre degré les Pouilles). Ce phénomène n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante ; on invoque la résistance à l'infection tuberculeuse de l'homme du type méditerranéen, prédominant dans le Midi, tandis que dans le Nord de l'Italie se rencontre surtout le type brachycéphale, qui fournit aussi un contingent élevé à la tuberculose en Autriche et en Hongrie. La tuberculose, quoique moins fréquente dans les régions rurales (c'est-à-dire ne comprenant pas d'agglomération de 10.000 habitants) que dans les villes, y présente une augmentation récente considérable ; un des facteurs de sa propagation est le retour au foyer des émigrants.

Aux Etats-Unis, la baisse de la mortalité tuberculeuse continue malgré la crise économique. Un fait

particulièrement frappant est qu'elle porte aussi, contrairement à ce que l'on observe dans certains pays, sur le groupe d'âge de 20 à 39 ans ; les taux pour 100.000 de ce groupe étaient, en 1900, de 269,1 pour les hommes et 266,1 pour les femmes ; ils sont tombés respectivement, en 1930, à 85,0 et 82,0.

Un programme complet de défense contre la tuberculose vient d'être établi en Algérie, avec la coopération de tous les milieux médicaux, professeurs et médecins des hôpitaux, praticiens des villes et des campagnes ; c'est une réalisation des idées modernes concernant ce problème. D'autre part, les travailleurs indigènes se rendant en France sont soumis à un contrôle très strict : visite au départ, avec cutiréaction et, si elle est négative, vaccination au B. C. G. ; en France, carnet sanitaire et visite de contrôle tous les 2-mois ; au retour, examen médical au débarquement. — Au cours de la discussion de ce programme, on a insisté sur l'importance du dépistage et des mesures préventives pour les enfants de 1 à 4 ans, période qui tient le moins de place dans la plupart des plans de lutte antituberculeuse. — En Suisse, la nouvelle législation contre la tuberculose vise tout spécialement l'enfance. Les autorités sanitaires ont le pouvoir de retirer les enfants des milieux tuberculeux, même contre le gré des parents. A l'entrée à l'école (7 ans), tous les enfants sont soumis à la réaction de Pirquet ou de Moro ; ceux qui sont atteints ou suspects sont surveillés pendant toute la durée de leur scolarité et reçoivent les soins appropriés.

La méningite cérébrospinale a été, en Grande-Bretagne, en légère diminution en 1932 par rapport à 1931. Dans les foyers épidémiques on a presque toujours caractérisé les méningocoques du groupe I (types I et III de Gordon), tandis que parmi les cas sporadiques on a trouvé 43 p. 100 de germes du groupe II. Dans l'Inde Britannique, il semble que cette maladie augmente de fréquence. Les cas connus sont très dispersés et concernent, en général, de petits foyers dans des casernes, des détachements de police, des prisons. Au Japon, c'est seulement depuis le début du siècle que la méningite cérébrospinale est bien différenciée ; on l'a souvent confondue avec l'encéphalite épidémique. Elle présente deux recrudescences saisonnières, l'une en avril, l'autre du milieu à la fin de l'été. La létalité, variable selon les établissements où les malades étaient traités, a été, sur 1.021 cas, en moyenne de 65 p. 100. Quant aux porteurs sains de méningocoques, on en a trouvé 1,9 p. 100 dans les familles des malades.

Une étude attentive des résultats du traitement sérothérapique dans 3 hôpitaux en Roumanie a confirmé l'efficacité du sérum dans ce pays. A l'hôpital militaire de Bucarest, sur 43 cas, la létalité (corrigée) est descendue à 4,8 p. 100 ; chez 60 nourrissons, à la Clinique Pédiatrique de Bucarest, elle n'a

pas dépassé 12 p. 100. Le détail des règles suivies pour l'administration du sérum (simultanément dans la cavité rachidienne et dans les muscles ou les veines, avec le recours à l'injection sous-occipitale ou, chez le nourrisson, à l'injection intraventriculaire) a été exposé au Comité. Les sérums sont préparés avec un grand nombre de souches de méningocoques fraîches et constamment renouvelées ; en outre, ils ne sont pas utilisés au delà de 5 mois à partir du moment de la préparation. Il semble que des méthodes similaires n'aient donné aucun résultat satisfaisant au Danemark. — En Grande-Bretagne, en 1932, la létalité moyenne a atteint 57 p. 100 ; celle d'un groupe de 421 cas, auquel le sérum a été correctement appliqué, n'a pas dépassé 28,9 p. 100, et lorsque le traitement avait été instauré dans les 3 premiers jours, 23,8 p. 100 pour les sérums préparés avec des souches anglaises.

En Turquie, un état épidémique persiste depuis 1929 dans plusieurs départements du Sud-Ouest : Nigudé, Adana, Mersin, Aydin, Denizli, Smyrne. Après des essais favorables de vaccination, la première grande expérience d'immunisation collective contre le méningocoque a été tentée en 1932. Le vaccin était un mélange de souches A et B, tuées ; on faisait 3 injections (0,5, 1 et 1,5 cm³) obligatoirement dans les écoles, usines, prisons, facultativement pour l'ensemble de la population. 73.887 personnes ont été vaccinées ; la diminution du nombre de cas de méningite a été très nette, par rapport à l'année précédente, dans les mois qui ont suivi la vaccination. 4 cas ont été constatés chez des vaccinés (dont 3 étaient vaccinés depuis plus de 6 mois).

Sur la proposition du Délégué des Colonies Britanniques, l'Office va réunir des informations sur les règlements ou les instructions officielles en vigueur pour la protection des Européens dans les divers pays où le paludisme est endémique ; cette enquête, dont le cadre est limité, vise essentiellement les prescriptions concernant l'administration de la quinine à titre préventif et la protection des habitations contre les moustiques, questions au sujet desquelles les pratiques adoptées divergent parfois. — Le programme de l'organisation antipaludique en Algérie, qui vient d'être largement développée, a été exposé au Comité. Il comporte essentiellement, en dehors des grands travaux d'assainissement, la constitution, après une enquête par des médecins et agents spécialisés, basée surtout sur l'indice spénique et la recherche des gîtes à larves, de centres de quininisation et de destruction des gîtes. La quinine est distribuée gratuitement aux enfants sous la surveillance très stricte des agents de l'administration ; celle-ci aide, d'autre part, les communes pour la distribution aux adultes. Les visites quotidiennes des agents quininisateurs dans les maisons où il y a des enfants, les inspections de contrôle des médecins spécialisés, la vérification des résultats en fin de

campagne témoignent de la volonté de s'assurer que la lutte est menée avec efficacité. En Italie, où l'on possède une longue expérience des mesures contre la malaria, c'est aussi à la suite d'une enquête approfondie que la reconnaissance d'une zone paludique est proclamée par Décret Royal. Sans négliger les méthodes aujourd'hui classiques, on s'attache maintenant surtout à réaliser la « bonification », c'est-à-dire la régularisation des cours d'eau avec utilisation de l'eau, suivie de la colonisation du sol récupéré, 3/10 seulement des frais étant à la charge des propriétaires. Le progrès accompli peut être apprécié par la diminution du taux de mortalité malarique, tombé de 710 par million en 1887 à 57 en 1930. — En Egypte, la première campagne a été commencée en 1901 dans la zone du Canal de Suez. La lutte a été poursuivie vigoureusement et avec succès par les divers moyens habituels. L'instruction de la population fait de grands progrès, grâce à une propagande active ; les enfants des écoles notamment recherchent les larves danophèles et distribuent la quinine.

Un dispositif commode a été employé à Madagascar pour la projection par avion de Vert de Paris mélangé à de la cendre de bois. D'après les observations recueillies en Hollande, cette méthode de destruction des larves de moustiques doit, pour être efficace, couvrir de grande étendues ; sans cela, on retrouve, dans la zone traitée, des anophèles venus des régions voisines, distantes de plus de 3 kilomètres.

Un nouveau cas sporadique de *myalgie épidémique du tronc* a été constaté en Portugal. Au Danemark, 4.800 cas ont été déclarés en 1932, dont 1.300 en août, 2.800 en septembre, 501 en octobre. Il y a un minimum très net en avril. Des pleurésies et des péricardites, dont la fréquence a coïncidé avec le maximum de la courbe épidémique de la myalgie, ont été considérées comme des manifestations de cette maladie. En Suède, de petites épidémies ont été observées. En Allemagne, malgré les instructions données aux médecins fonctionnaires hygiénistes, aucun cas n'a encore été découvert.

Deux petites épidémies de *spirochétose épidémique* sont survenues en Grèce, dans l'île de Céphalonie et dans celle de Corfou. Les spirochètes ont été décelés, par l'inoculation dans le péritoine du cobaye, dans les urines des malades, et aussi dans des citernes mal protégées contre les souillures provenant des rats. Ces spirochètes n'appartiennent pas, semble-t-il, aux types sérologiques connus.

VI

Il y a des régions, en Yougoslavie, dans lesquelles le *goitre* est beaucoup plus fréquent que dans le reste du pays : le district de Novi-Pazar, certaines parties du Nord de la Bosnie, de la Slovénie, du Sud de la Serbie. On a remarqué, en Slovénie, que des gens venus indemnes de la région maritime acquièrent le goitre au bout d'un certain temps de séjour. Une étude des facteurs étiologiques a abouti à l'élimination, parmi les hypothèses envisagées, de l'infestation parasitaire, de l'avitaminose, de la radioactivité des eaux ; les recherches relatives à l'insuffisance d'iode ne sont pas terminées. Aux Etats-Unis, le goitre se rencontre surtout dans les régions Nord-Ouest Pacifique et des Grands-Lacs ; on pense que sa fréquence est en relation avec l'origine finnoise ou scandinave d'une partie des populations qui ont colonisé ces régions. On attribue un rôle à l'insuffisance d'iode ou à son utilisation insuffisante par l'organisme, et aussi à des conditions alimentaires défectueuses, telles qu'excès de graisses, de farine blanche. La prophylaxie par l'iode est

appliquée soit sous la forme générale, par distribution de sel iodé, soit sous la forme de cures individuelles sous surveillance médicale (tablettes de chocolat iodé, sirops d'acide iodhydrique et iodure de fer). Jusqu'à plus ample informé, on conserve des doutes sur l'efficacité de l'une ou l'autre méthode, qui sont toutefois, pour le moment, les seuls moyens prophylactiques existants. En Grande-Bretagne, une enquête a révélé qu'il y avait, en particulier chez les enfants des écoles, plus de goitres qu'on ne le pensait. On rencontre aussi chez les enfants le goitre exophtalmique, tandis que dans les Pays-Bas, sur 35.000 à 40.000 enfants examinés, on n'en a pas trouvé un cas. Il en existe en Suisse, mais ils sont très rares. Dans ce dernier pays, l'avitaminose n'est pas entièrement écartée comme facteur étiologique du goitre. Il paraît certain que des conditions géologiques doivent aussi intervenir. De même qu'en Yougoslavie on trouve des goitres sur la rive gauche de la Drina (Bosnie) et pas sur la droite (Serbie), en Suisse on constate une différence entre les deux rives de l'Aar, dont l'une appartient géologiquement aux Alpes et l'autre au Jura. L'emploi, à titre préventif, du sel iodé n'a pas causé en Suisse les phénomènes d'hyperthyroïdisme que certains lui ont attribués : mais l'abus des bonbons iodés a certainement produit des méfaits. Aussi, dans la nouvelle Pharmacopée toutes les préparations iodées, y compris la teinture d'iode, sont-elles classées parmi les toxiques « à séparer ».

Le mouvement en faveur des *examens médicaux préventifs* tend à sortir du domaine des Compagnies d'assurances pour s'étendre à la jeunesse des écoles, aux élèves des corporations d'arts et métiers. Des aperçus sur cette orientation aux Etats-Unis, au Canada, en Italie, en France ont été présentés au Comité. L'importance de ces examens chez les enfants au-dessus de 6 ans (Etats-Unis), entre la fin de la première année et la quatrième année (Canada), a été soulignée. Les buts principaux à cette période sont de déceler la tuberculose au stade précoce et pré-clinique, de reconnaître les affections des amygdales, de corriger la mauvaise nutrition. En Italie, en France sous l'impulsion de l'Institut d'Education physique de l'Université de Paris, on commence à s'attacher à l'évaluation de l'aptitude physique aux exercices de sport. Un carnet individuel de santé a été établi pour les étudiants de l'Université de Paris ; et un projet de loi a été déposé devant le Parlement français pour l'institution d'un livret sanitaire obligatoire, pour la période allant de la naissance jusqu'à l'âge de 20 ans environ.

L'*assistance hospitalière* en Italie subit actuellement une évolution, du fait de la construction de nombreux grands hôpitaux et de la création de nouvelles écoles d'infirmières. L'Hôpital tend à devenir un centre de service social, mais, jusqu'à présent, le rôle de l'infirmière d'hôpital ne s'exerce guère qu'à l'intérieur des services hospitaliers. L'assistance au malade après sa sortie de l'hôpital est surtout l'œuvre de Comités d'initiative privée, travaillant en liaison avec l'hôpital.

Une œuvre importante d'*assistance médicale* aux indigènes du Congo Belge est entrée en activité en 1931. Elle dispose des revenus du Fonds Reine Elisabeth, doté de 150 millions de francs, et possédait, en 1932, un personnel de 22 médecins et 51 agents sanitaires. Elle a choisi comme secteur pour ses opérations le District du Bas-Congo ; lorsque les résultats obtenus seront jugés suffisants, la mission se déplacera, laissant pour assurer leur permanence un personnel fixe réduit. Le but est à la fois le dépistage et le traitement des maladies infectieuses (malaria, maladie du sommeil, pian, maladies véné-

riennes), avec distribution gratuite des médicaments, l'amélioration de la vie sociale de l'indigène, l'assainissement des villages.

Enfin, le Comité a commencé un examen des caractères des recrudescences de l'*influenza* périodiquement observées depuis la grande pandémie de 1918-1919 et des moyens prophylactiques qui pourraient leur être opposés ; et il a entendu des communications sur :

la corrélation inverse qui existe entre la fréquence de la *paralysie générale* et celle du *paludisme* dans les diverses provinces d'Italie, relation signalée il y a quelques années et confirmée maintenant pour l'année 1928 ;

sur les résultats favorables de la *vaccination per os contre la fièvre typhoïde* dans la ville et les environs de Sapporo (Japon) ;

sur l'application à la *séroprophylaxie de la rougeole*, étudiée aux Etats-Unis, d'un extrait protéinique du placenta et sur la présence, dans le placenta, de substances immunisantes contre la rougeole, la scarlatine, la diphtérie, la poliomyélite ;

sur l'organisation en Algérie des *services de défense sanitaire contre les maladies épidémiques*.

ECHOS & NOUVELLES

Le Tribunal Correctionnel, dans son audience du 8 août 1933, a prononcé le jugement ci-après :
M. C.-L.-A., commerçant, né le 8 janvier 1910, à Monaco, demeurant à Beausoleil. — Blessures par imprudence et infraction à l'Ordonnance sur la circulation : Seize francs d'amende avec sursis, pour le délit, et cinq francs d'amende pour la contravention. Allocation au sieur L. S., partie civile constituée, d'une provision de 3.000 francs.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'INDUSTRIE DU VERRE

La fabrication du verre remonte à la plus haute antiquité, mais elle resta de longs siècles à l'état rudimentaire, et si l'on en trouve de curieuses applications artistiques à Byzance et plus tard à Venise, il faut en venir jusqu'à nos temps contemporains pour assister au développement merveilleux d'une des plus précieuses industries adaptées à tous les progrès de l'humanité et elle-même en progrès constant, qu'il s'agisse du domaine pratique ou de luxe ou de l'emploi scientifique.

D'après une légende rapportée par Pline, des marchands de natron, — nom ancien du carbonate de soude naturel que les Egyptiens utilisaient pour la conservation des momies — ayant abordé à l'embouchure du fleuve Bélus en Phénicie, voulurent faire cuire des aliments. Des blocs de natron leur servirent de pierres de foyer ; sous l'action du feu de bois, le natron se mélangea au sable de la rive et les marchands surpris virent couler une substance transparente qui durcit peu à peu : c'était du verre. Cette découverte aurait eu lieu mille ans avant Jésus-Christ. Mais comment un simple feu de bois aurait-il pu produire la température nécessaire à la fusion du sable, pierre calcaire, sel marin, éléments qui, mélangés et broyés en poudre fine, produisent la pâte de verre ? En réalité, les Egyptiens connurent le verre bien avant les Phéniciens. Les peintures de certaines hypogées, qui remontent à quatre mille ans avant notre ère, nous montrent, en effet, déjà des ouvriers soufflant le verre à l'aide de tubes qui ressem-

blent aux cannes dont se servent encore les verriers, fidèles aux anciens procédés.

Quoi qu'il en soit, les Romains conquérants rapportèrent de Phénicie et d'Égypte la précieuse industrie, mais il ne semble pas qu'ils l'aient utilisée pour autre chose que des objets de luxe ou de curiosité. On trouvait le verre trop fragile pour les besoins usuels, mais on s'en servait avec tant d'habileté pour imiter les pierres précieuses et les perles que l'Empereur Tibère prit des édits rigoureux pour réprimer cette contrefaçon. Les invasions barbares firent émigrer à Byzance, la ville des somptuosités extravagantes, l'art de la verrerie. C'est pendant cette période que l'on fabrique des vitres colorées — les premiers vitraux — et que Sainte-Sophie en fut décorée en 537.

Mais la première application industrielle pratique qui fut faite de la fabrication du verre se retrouve dans la Gaule gallo-romaine : elle se rapporte aux verres à boire. C'est chez nous, le pays du vin, qu'il faut chercher l'origine des coupes et des bouteilles. Le bon Joinville mentionne en ses mémoires que le Comte d'Eu, frère de Saint-Louis, chaque fois qu'il assistait à un festin s'amusa à bombarder, au moyen d'une petite catapulte de son invention, « les pos et les vouerres », — ce fut un prince « casseur d'assiettes ». On fabriquait de la vitre, mais c'était un produit si coûteux que seuls les grands seigneurs en usaient en petits carreaux pour les fenêtres de leurs hôtels à la ville ou de leurs châteaux. Jusqu'au XVII^e siècle, on employa communément de minces lamelles de cornes, des feuilles de parchemin huilées, des culots de bouteille enchassés dans du plomb.

Quand Byzance tomba sous les coups des Turcs, Venise recueillit les secrets de la verrerie d'art. Pour en garder le monopole, le Conseil des Dix organisa les mystérieux ateliers de l'île de Murano. Les verriers se mariaient entre eux et leurs enfants leur succédaient. L'anoblissement leur fut conféré en 1383, mais ils le payaient de leur liberté. Les statuts secrets de la République disent, en effet, que « si un ouvrier verrier passe à l'étranger, ses parents seront emprisonnés jusqu'à ce qu'il revienne », et que, « s'il refuse de rentrer, on enverra un émissaire chargé de le mettre à mort ». Les ateliers de Murano produisirent des coupes et des vases d'une incomparable beauté et ces miroirs biseautés, dits miroirs de Venise, si recherchés dans les ventes d'art, mais qui ont été l'objet de tant de contrefaçons qu'une pièce authentique est d'une excessive rareté et hors de prix.

Cependant, malgré les précautions du Conseil des Dix, les secrets de la verrerie vénitienne finirent par être connus et les verriers de Bohême devinrent, pour leurs rivaux, de redoutables concurrents. Le verre qu'ils produisaient était d'une blancheur aussi parfaite que celle du verre de Murano et ils y ajoutèrent toutes les ressources artistiques de la taille et de la gravure qui sont de leur invention.

Les Français aussi parvinrent à ravir à Venise sa supériorité.

La première de toutes les verreries qui ait existé en France fut établie par Philippe de Valois, en 1330, dans la province de Normandie. Il en donna le privilège à Philippe de Caquerai, qui prenait le titre d'écuyer et dont un des descendants — le privilège dura jusqu'à la Révolution — fut l'inventeur des « plats de verre », c'est-à-dire de ces grands ronds de verre que les vitriers coupaient autrefois en morceaux pour faire des vitres.

Avec Colbert, l'industrie artistique du verre prend en France un développement remarquable, le grand ministre ayant réussi à attirer des maîtres verriers vénitiens. Il encouragea particulièrement un gentilhomme normand, Lucas de Nehou, qui avait créé des ateliers autour d'un vieux château dans la forêt de Saint-Gobain et qui fut le fondateur de la verrerie aujourd'hui la plus importante du monde : la manufacture de Saint-Gobain.

Quelques années auparavant, une ordonnance royale avait octroyé aux maîtres verriers des titres de noblesse et de là sortit la caste des gentilshommes verriers qui dura jusqu'à la Révolution. Toutes les verreries de France se trouvaient alors en Normandie ou dans la région de l'Est aux mains de quelques familles fort jalouses de l'exercice de cette sorte de trust et installées en plein bois, pour avoir leur combustible, le seul alors en usage, sous la main, ce qui leur assurait une existence particulièrement indépendante.

MARCEL FRANCE.

AGENCE LORENZI

26, boulevard Princesse-Charlotte, à Monte-Carlo

Premier Avis

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco du 10 août 1933, enregistré, M. et M^{me} BORDERO ont vendu à M. et M^{me} SASSI, le fonds de commerce de Blanchisserie, Teinturerie et Repassage, sis maison Bonnamas, passage Doda, à Monte-Carlo.

Oppositions, s'il y a lieu, dans les délais légaux à l'Agence Lorenzi, à Monte-Carlo.
Monaco, le 17 août 1933.

EXPRESS-AGENCY

Louis PARODI et Théo Boggio, Directeurs-Propriétaires,
5, Boulevard du Midi, Beausoleil

Vente de Fonds de Commerce
(Première Insertion)

Suivant acte sous seing privé, enregistré à Monaco le 3 août 1933, M. Pierre GIBELLI a cédé à M^{me} Maria MONTESORO, le fonds de commerce de Coiffeur-Parfumeur, situé à Monte-Carlo, 25, boulevard Princesse-Charlotte.

Opposition, s'il y a lieu, dans les délais légaux, en la dite Agence et au fonds vendu.
Monaco, le 17 août 1933.

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO,
Docteur en droit, Notaire
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce
(Deuxième Insertion)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Settimo, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le trente et un juillet mil neuf cent trente-trois, M. Emile SPAET, commerçant, demeurant à Monaco, rue Florestine, Pension Riva, assisté de M. ORECCHIA, liquidateur judiciaire de la faillite du dit M. Spaet, ont vendu à M. Georges GIACCONE, hôtelier, et M^{me} Emilia MATHIS, son épouse, demeurant ensemble à Monte-Carlo, hôtel Terminus, le fonds de commerce d'hôtel, restaurant, tea-room, qu'il exploitait à Monaco, rue Florestine et connu sous le nom de Pension Riva.

Opposition, s'il y a lieu, en l'étude de M^e Settimo, notaire soussigné, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.
Monaco, le 17 août 1933.

(Signé :) A. SETTIMO.

Etude de M^e AUGUSTE SETTIMO,
Docteur en droit, notaire
41, rue Grimaldi, Monaco.

Cession de Fonds de Commerce
(Deuxième Insertion)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Auguste Settimo, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le premier août mil neuf cent trente-trois, M. Jean GARRA, boulanger, demeurant à Monaco, rue Saige, n° 9, a cédé à M. Antoine CAMILLA, boulanger, demeurant à Beausoleil, 31, boulevard de la République, et à M. Ernest CAMILLA, demeurant à Beausoleil, 12, rue des Ecoles, le fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, qu'il exploitait à Monaco, rue Saige, n° 9

Opposition, s'il y a lieu, en l'étude de M^e Settimo, notaire soussigné, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 17 août 1933.

(Signé :) A. SETTIMO.

L'ARGUS DE LA PRESSE « voit tout », fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, Paris, lit et dépouille plus de 20.000 journaux et revues dans le monde entier.

L'Argus, édite l'Argus de Officiel, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'Argus recherche les articles passés, présents et futurs.

L'Argus se charge de toutes les publicités en France et à l'Etranger.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Comment retrouver ses bagages chez soi,
sans avoir à s'en soucier à la gare d'arrivée.

Ecoutez ce conseil au moment où vous préparez votre départ en vacances. Si vous expédiez des bagages d'une gare quelconque du P.-L.-M. à destination de Paris, Lyon, Aix-les-Bains, Vichy, Marseille, Cannes, Nice, Monte-Carlo et Menton, demandez, au moment de l'enregistrement, que ces bagages soient livrés à domicile.

Vous paierez les frais de livraison à domicile, en même temps que la taxe d'enregistrement, et vous n'aurez plus à vous occuper, par la suite, de vos bagages que vous retrouverez à l'arrivée, chez vous ou à votre hôtel.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

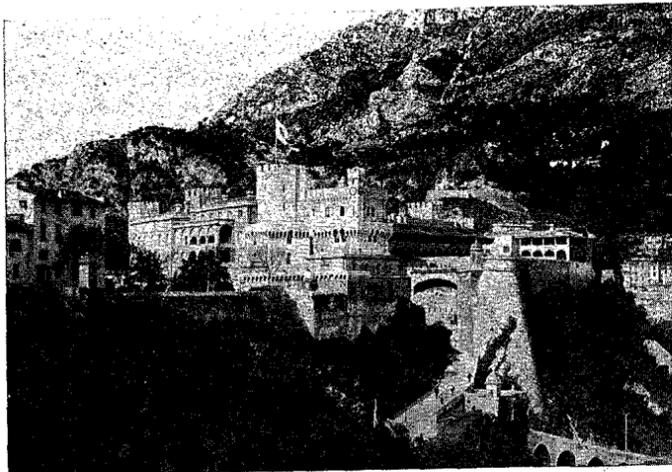
POUR EXCURSIONNER A BON COMPTE

Quel meilleurs délassement pouvez-vous vous procurer que de parcourir à votre gré, la région où vous passez vos vacances ? Ne craignez pas que la dépense soit trop élevée ! Vous pourrez vous déplacer à bon compte, grâce aux cartes d'excursions valables 15 ou 30 jours, que toutes les gares P.-L.-M. délivrent. Votre carte vous permettra d'atteindre la région choisie : Savoie, Dauphiné, Jura, Bourgogne, Morvan, Auvergne, Côte d'Azur, Cévennes, etc..., d'y circuler à votre fantaisie et de revenir à votre point de départ en fin de vacances.

Ce régime de transport est très avantageux pour qui désire se déplacer beaucoup dans une région et il supprime tout aléa dans l'établissement d'un budget de voyage. Des réductions supplémentaires sont consenties quand plusieurs cartes sont souscrites en même temps par les membres d'une famille.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares.

Le Palais Princier, construit en 1215, remanié surtout aux XVII^e et XIX^e siècles, doit ses fortifications aux Princes Honoré I^{er} (1532-1581) et Antoine I^{er} (1706 - 1732). La cour rappelle le décor d'un palais italien. Les œuvres d'art qui remplissaient la résidence princière ont été presque toutes dispersées pendant la Révolution. On y voit encore cependant le plus élégant



Largillière que l'on connait, un Philippe de Champagne, deux très beaux Rigaud, un Tocqué, des Pierre Gobert, Pierre Mignard, un Fr. Lemoine, peut-être un Giorgione.

De magnifiques jardins sont enclos dans l'enceinte fortifiée. (Le public est admis à visiter les grands appartements et les jardins pendant les absences de la Famille Princière.)

MONTE-CARLO

ÉTÉ

COUNTRY CLUB

MONTE-CARLO BEACH

LE SPORTING D'ÉTÉ

EST OUVERT

LE GRAND CASINO NE FERME JAMAIS

GOLF

Pendant toute l'Année

Altitude : 820 mètres

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Vous pouvez faire transporter votre automobile à prix réduit.

Vous vous réjouissez à la pensée des belles randonnées que votre voiture vous permettra de faire pendant vos vacances en Savoie, dans le Dauphiné, le Jura, sur la Côte d'Azur, etc... Mais vous appréhendez la fatigue des longues étapes, sur des routes parfois monotones, pour amener votre automobile au lieu de votre villégiature. Et surtout vous craignez de ne perdre ainsi une partie de votre congé, bien limité déjà !

Pourquoi n'expédieriez-vous pas votre voiture par le train ? Vous pouvez le faire à bon compte, grâce aux billets de famille ou aux billets de voyage avec automobile. Quand 3 personnes se déplacent, le prix du transport d'une voiture de 10 chevaux n'est que de 303 fr. 45 pour mille kilomètres aller et retour, au lieu de 1.173 fr. au tarif ordinaire.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares.

BON-PRIME à nos Lecteurs

Nous vous offrons un abonnement de 3 mois

pour 6 francs seulement

Etranger: 9 francs

« Maisons pour Tous »

soit 3 fascicules-albums pratiques permettant **SANS MAISON ET SANS ARGENT** de construire grâce aux conseils de cette Revue, qui vous tirent d'embarras.

Si vous avez une maison

d'en obtenir tout l'Agrément et le Profit grâce aux Modèles de Maisons, d'Arrangements, aux exemples de Transformations, Aménagements, Equipements qui réduisent efforts et fatigue.

Ce montant vous est

REMBOURSE IMMÉDIATEMENT

par deux superbes Primes: Un numéro mensuel de *Vie à la Campagne* (valeur 6 fr.). Un numéro spécial de *Jardins et Basses-Cours* (valeur 1 fr. 50). Découpez cette annonce et adressez-la, avec la somme correspondante à M. Albert MAUMENÉ, Librairie Hachette, 70, Bd St-Germain, Paris (6^e)

La Femme élégante à Paris

Edition de luxe genre vrai tailleur pour costumes, robes, manteaux.

Paraissant quatre fois l'an, janvier et mars pour l'été, juillet et septembre pour l'hiver.

Prix de l'abonnement : 45 francs. Prix du numéro : 14 francs.

Pour se le procurer, adresser commande à son siège, 28, rue Bergère, Paris (9^e).

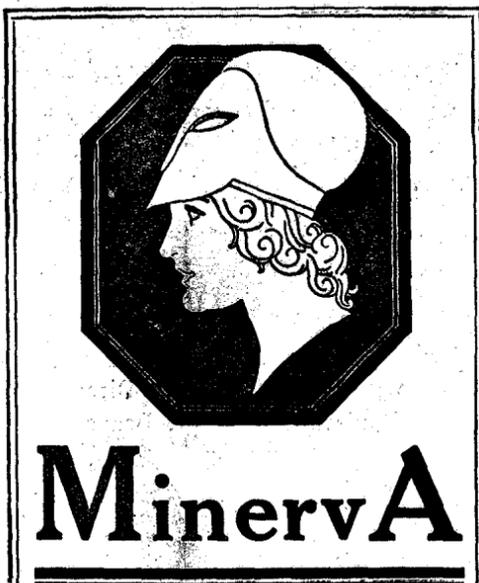
LISEZ JARDINS ET BASSES-COURS

Le plus de Conseils pratiques Pour le moins d'Argent dépensé

Un an, 24 numéros : 10 francs seulement

Envoi gratuit des notices explicatives

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (6^e)



Minerva

(9^e Année)

« MINERVA » est le journal le plus complet que vous puissiez désirer. Il défend vos intérêts matériels et moraux de la manière la plus intelligente et la plus honnête. Il entretient aussi votre agrément en publiant les articles les plus documentés sur la Maison, la Puériculture, la Mode, la Littérature, le Cinéma, le Théâtre, le Courrier entre Lectrices, les Nouvelles de Province, etc... Il publie de beaux romans, des contes et des nouvelles.

« MINERVA » organise un Concours de Bébés tous les ans ainsi que des concours divers.

Prendre part aux nombreux concours organisés par « MINERVA » c'est être assuré de recevoir un très beau cadeau par suite de la création de « mentions » aux concurrents non primés.

Pour bénéficier de tous les avantages que vous offre « MINERVA », abonnez-vous. Les abonnements d'un an sont remboursés par de très jolies primes.

Spécimen gratuit sur demande

55, AVENUE HOCHÉ - PARIS (8^e)

Tél.: Carnot-78-28

F. FOUSSARIÈRES, Directeur Général.

ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie d'Art

SOUDURE AUTOGÈNE

Antoine MUSSO

3, Boulevard du Midi -- BEAUSOLEIL

19, Avenue des Fleurs -- MONTE-CARLO

Téléphone 3-33

POUR LOUER OU ACHETER

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés

TOUS FONDS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL

AGENCE MARCHETTI

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 4-78

**APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL**

H. CHOINIÈRE

18, B^o DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES -- PLANS -- DEVIS

TÉLÉPHONE : 0-08

BULLETIN

D.S.

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 31 mars 1932. Un Cinqième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 25601.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 25 juin 1932. Quatre Cinqièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 39428, 44271, 44450, 51344.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 13 mars 1933. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 21463, 26689.

Exploit de M^e Pissarello, huissier à Monaco, en date du 14 avril 1933. Une Obligation 4% de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 58018.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^e Pissarello, huissier à Monaco, en date du 7 juin 1933. Cinq Cinqièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 32382, 317312, 321105, 326301, 388425.

Exploit de M^e Vialon, huissier à Monaco, en date du 6 juillet 1933. Deux Cinqièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 21463, 26689.

Titres frappés de déchéance

Du 7 septembre 1932. Trois Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 44866, 50285, 54004.

Le Gérant : Charles MARTINI.

Imprimerie de Monaco. — 1933